

P'ing Leang, dans le Chen Si, tua le gouverneur Pe Ti et se retira avec un immense butin avant que l'empereur ait pu le châtier. <sup>1</sup> Au commencement de 162, il y eut alliance entre les deux peuples, mais le Chen yu Lao Chang mourut en 161, fut remplacé par son fils KIUN TCH'EN, et les incursions recommencèrent en 158, mais furent repoussées. L'empereur mourut le 6 juillet 157.

Hiao King.

Hiao KING, fils de l'empereur Hiao Wen et de la reine-douairière TEOU, monta sur le trône par suite de la mort de ses trois frères aînés, fils de la première reine. Son ministre TCH'AO Ts'o voulant amoindrir la situation des seigneurs, proposa de diminuer leurs privilèges; sept des rois formèrent une ligue et s'avancèrent du côté de l'ouest; c'étaient PI, roi de Wou, WOU, roi de Tch'ou, SOUEI, roi de Tchao, ANG, roi de Kiao Si, PI KOUANG, roi de Tsi Nan, HIEN, roi de Tseu Tch'ouan, HOUNG K'IU, roi de Kiao Toung; ils furent exterminés par les généraux TEOU YING et TCHEOU YA-FOU (154 av. J.-C.) Cette rébellion étouffée, une incursion des Hioung Nou fut repoussée dans le territoire de Yen. En 153, Hiao King désigna son fils LIEOU YOUNG comme héritier présomptif; plus tard, Lieou Young fut dégradé, nommé roi de Lin Kiang et mourut avant son père. L'empereur mourut le 9 mars 141, âgé de quarante-huit ans, et fut enterré à Yang ling. Il fut remplacé sur le trône par son fils LIEOU TCH'E, roi de Kiao Toung, âgé de seize ans, dont le règne sous le nom de Wou Ti est l'un des plus importants de l'histoire de la Chine.

Wou Ti.

Le long règne de Wou Ti est aussi remarquable pour l'histoire intérieure de la Chine que pour l'histoire de son expansion à l'étranger. On peut dire qu'à cette époque se forme la nation chinoise; sans reprendre la tradition de Ts'in Che Houang Ti, Wou Ti sent toutefois le danger des grands seigneurs féodaux; il les éloigne de la Cour et pour contrôler leurs actes place auprès de chacun d'eux un conseiller spécial; il appelle à leur place des gens intelligents, mais de plus humble condition; en outre, sur l'avis de TCHOU FOU-YEN, il réduit l'importance des fiefs, opérant leur

1. MAILLA, II, p. 560.